Le 27/05/2025 - Communiqué mail - Auteur : Mairie d'Amboise | Temps de lecture : +/- 45 secondes

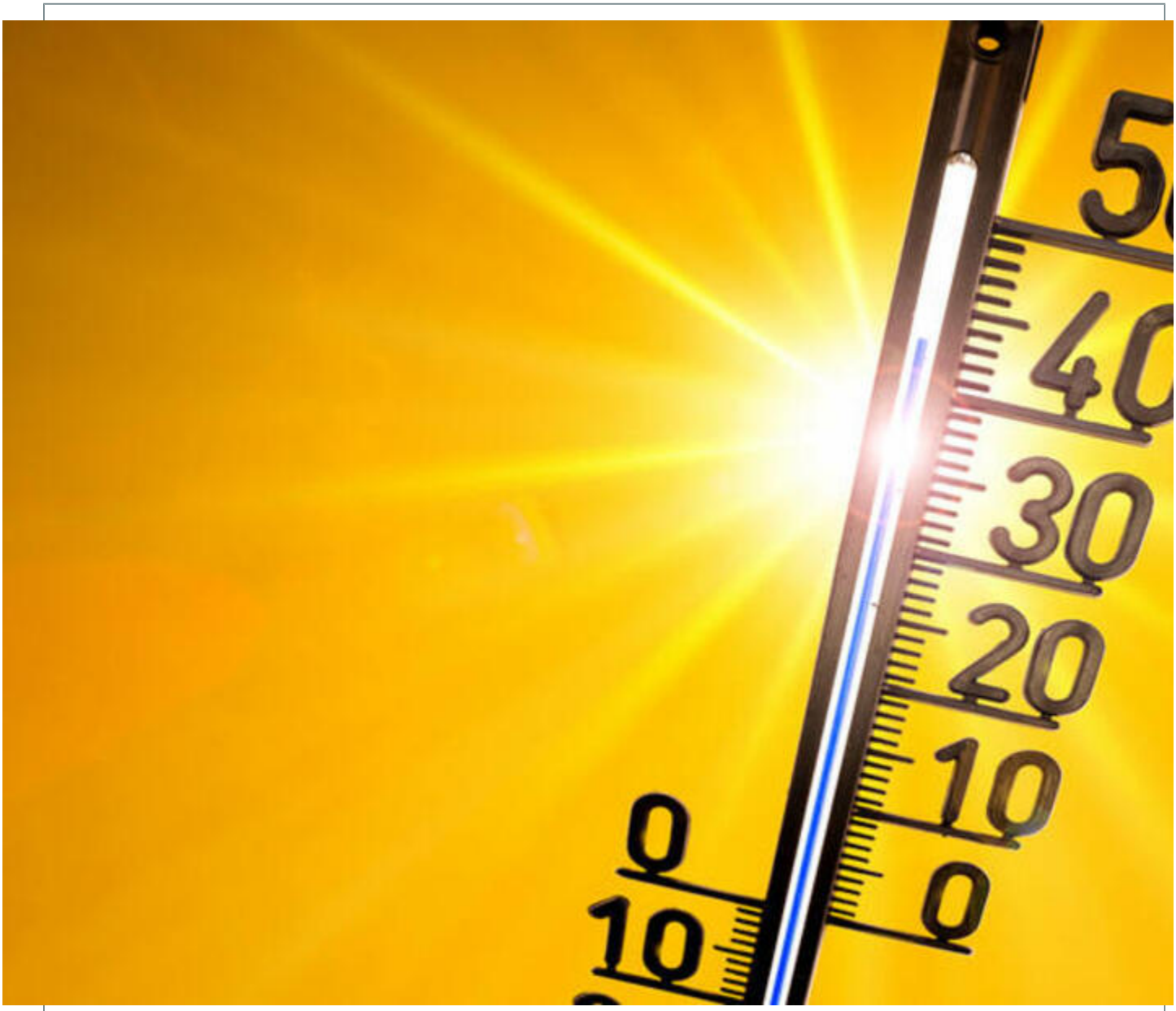

Plan canicule 2025 - Amboise

Le dispositif de veille, d'alerte et d'urgence pour prévenir les effets de la canicule est activé en direction des personnes âgées et handicapées, vulnérables et isolées à partir du 1er juin 2025.
L'inscription au plan de prévention des risques liés à la canicule doit être renouvelée tous les ans.

Ce dispositif de veille, d'alerte et d'urgence concerne les personnes :

- âgé(e)s de plus de 65 ans
- ou de 60 à 65 ans à condition d'être reconnu(e)s inaptes au travail
- Ou reconnu(e)s handicapé(e)s bénéficiant de : AAH, PCH, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou pension d'invalidité du régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Comment s'inscrire ?

- Le bulletin est disponible en téléchargement **ci-contre,** à l'accueil de la Mairie d'Amboise, au CCAS et auprès des professionnels de la santé.
- Le formulaire d'inscription peut-être complété directement depuis votre ordinateur et renvoyé par email à ccas@ville-amboise.fr
- Par téléphone auprès du CCAS : 02 47 57 77 46

Les informations figurant sur le registre restent confidentielles.

VOS CONTACTS

Mairie d'Amboise
h.vivier@ville-amboise.fr